

Question 4 - Les éoliennes rapportent-elles de l'argent à l'Etat aujourd'hui ?

Récemment les gros titres des journaux annonçaient que l'éolien devenait une source de revenu pour l'Etat. En effet (extrait communiqué AFP du 18/7/2022)

«L'État paie les opérateurs quand le prix du marché est inférieur au prix garanti, et inversement, les opérateurs doivent reverser des recettes à l'État lorsque le prix du marché dépasse le prix garanti. ... Au titre des années 2022 et 2023, la recette prévisionnelle liée aux énergies renouvelables électriques s'élèverait "à 8,6 milliards d'euros cumulés pour le budget de l'État".

Intéressant !

Mais qu'en est-il réellement ?

a) Rappel de la situation de 2000 à 2021. Le coût des subventions, les coûts induits, le prix réel d'achat de l'électricité éolienne par EDF en 2021

Les subventions à l'éolien : Dans son rapport de 2018 la Cour des comptes dénonçait le coût exorbitant des énergies intermittentes. Le rapport de la commission AUBERT a confirmé tout cela. Ci-dessous extrait du rapport 3594 du 25/11/2020

*« On estime que, depuis le début des années 2000, les coûts directs de soutien à l'éolien **représentent une somme comprise entre 72,7 et 90 milliards d'euros**, en comptant le coût des engagements pris et devant être honorés ainsi que le coût tenant au respect des objectifs fixés à ce secteur par le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie 2019-2028. Tout ceci pour une filière qui est appelée à représenter au mieux 15 % de notre production électrique. **À titre de comparaison, ce sont « seulement » entre de 72 à 80 milliards d'euros qui ont été investis dans la construction initiale du parc nucléaire, qui, rappelons-le, assure la plus grande partie de la production électrique (71,7 % de la production en 2018)** ⁽⁹⁾.*

Les coûts induits : dans les sommes évoquées ci-dessus on parle de coûts directs liés aux subventions qui n'intègrent pas les coûts induits, comme l'avait rappelé la Cour des comptes en 2018 : Création ou renforcement de lignes et de postes sources, construction de centrale thermique pour pallier l'intermittence de l'éolien, perte d'exploitation du nucléaire obligé de baisser sa production les jours de grand vent eu égard à la priorité d'achat dont bénéficie l'éolien, systèmes sophistiqués pour gérer la production aléatoire et intermittente...etc)

Pour les 15 ans à venir RTE et ENEDIS annoncent 102 milliards d'investissement dont une part très importante concerne l'éolien et le photovoltaïque

(Contrepoints le 29/12/20) C'est ainsi que RTE (Réseau de Transport de l'Électricité) en charge du réseau Haute Tension et ENEDIS, en charge du réseau de distribution, annoncent des investissements faramineux : en tout, 102 milliards sur 15 ans. Et bien qu'ils s'en défendent, une grande partie est directement liée au développement du solaire et de l'éolien.

RTE annonce 33 milliards : 13 milliards concernent l'adaptation du réseau, 8 milliards le renouvellement des ouvrages les plus anciens, 7 milliards le raccordement des énergies marines, 3 milliards le numérique et 2 milliards pour les interconnexions transfrontalières.

Le prix réel d'achat du MWh éolien par EDF : On ne cesse de nous dire que les prix d'achat de l'éolien baisse. Ceci est exact pour la faible quantité des projets qui passent en appel d'offre (**voir le document de la FED sur notre site « Analyse des mesures d'urgence annoncées le 28 juillet 2022**). Dans le tableau de mise à jour des charges de service public prévisionnel pour 2021, la CRE donne un prix d'achat moyen de l'éolien à 91,4 € le MWh par EDF

Pour mémoire EDF dans le cadre de l'ARENH vend à ses concurrents à 42 € le MWh le quart de sa

production !

L'éolien a généré des coûts énormes jusqu'alors qui ont pesé sur les finances publiques et les consommateurs, qui pèsent sur les résultats d'EDF et cela va continuer avec les coûts induits et la situation nouvelle.

- b) **Dans la situation actuelle avec la flambée des prix de marché, avec la fermeture de Fessenheim dont la production fait cruellement défaut (1800 MW installés) ... L'inefficacité des éoliennes continue de peser sur les finances publiques.**

Communiqué de presse de la Fédération de l'Environnement Durable le 15/7/22

Les Français ruinés par l'importation massive d'électricité

« Dans la journée du 21 juillet 2022 le réseau de transport de l'électricité a importé en moyenne plus de 7000 MW sur le marché spot européen, soit 15 % de la consommation nationale, au prix exorbitant de 397 euros le MWh contre 42 euros, tarif auquel EDF est contraint de vendre de l'électricité à ses concurrents.

Au même moment les 10.000 éoliennes terrestres dont la puissance installée est de 17.000 MW étaient incapables par manque de vent de fournir plus de 2% de la consommation totale.

A ce rythme les importations d'électricité correspondraient à une perte pour la France de 59 millions d'euros par jour, soit 1,8 milliards par mois et 22 milliards par an.

Ces chiffres sont à comparer au budget 2022 du gouvernement qui pour différer l'explosion inéluctable des tarifs d'électricité des ménages a voté un « bouclier tarifaire » provisoire de 5 milliards d'euros.

Ces mesures d'urgence destinées à masquer la réalité ne compenseront pas les pertes engendrées qui se répercuteront inexorablement un jour ou l'autre sur les consommateurs par des hausses vertigineuses des tarifs. Cette situation est le fruit d'une politique électrique de la France qui s'est pliée aux ordres de Bruxelles et de l'Allemagne ce qui a entraîné le déclin de nos filières traditionnelles de production d'électricité pour les remplacer par des Energie renouvelables intermittentes.

Lorsqu'ils réaliseront que l'électricité est devenue inaccessible, les français se révolteront pour avoir été trahis par leurs élus.

Pour bien comprendre l'impact des mesures d'urgences décidées le 28 juillet vous pouvez consulter sur le site de notre Fédération un document de la FED qui met en évidence l'intérêt de ces mesures pour les promoteurs au détriment des Français.

« Les mesures d'urgence annoncées le 28 juillet 2022 par les Ministères Ecologie, Energie et Territoire pour accélérer le développement des ENR. Analyse des mesures concernant les éoliennes »

_ Enfin il ne faut pas oublier **le surcoût du bouclier tarifaire** en raison du marché européen de l'électricité (voir question 3 sur le prix de l'électricité). Ce prix complètement artificiel basé sur celui du gaz est directement issu des besoins en gaz russe, de l'Allemagne en particulier, compte tenu de sa politique énergétique et ses éoliennes dépendantes du gaz russe !

CE bouclier c'est près **de 8 milliards €** selon Bruno Lemaire le 7/3/22 sur BFM Business

NON ! L'éolien ne rapporte pas de l'argent à l'état ! Il nous coûte..

<https://www.ventcontrairetouraineberry.com>
federation.vent.contraire.tetb@gmail.com

